



Règlement de formation – Formation au Modèle de Denver (ESDM)

1. Objectif de la formation

L'objectif de la formation au Modèle de Denver (ESDM) est d'améliorer le développement des enfants atteints de Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) dans tous les domaines, tout en réduisant l'impact des symptômes de l'autisme. Ce programme vise à fournir aux participants des outils pour améliorer les compétences socioémotionnelles, cognitives et linguistiques des enfants atteints de TSA, en se concentrant sur le développement, le comportement et les relations. La formation est destinée aux soignants, éducateurs et travailleurs sociaux.

2. Structure globale de la formation en ESDM

INTRODUCTORY WORKSHOP (Journée d'introduction)

En conformité avec le règlement du MIND, l'Introductory workshop est dispensé en français.

Durant cette journée, une présentation générale sera faite du modèle ESDM. Le cadre théorique et empirique sera abordé ainsi que le programme et les principes d'enseignement. Puis, le formateur abordera les sujets suivant :

- Évaluations du développement
- Élaboration d'objectifs pédagogiques
- Mise en œuvre des pratiques pédagogiques et systèmes de fidélité de l'ESDM
- Gestion des données pour remédier aux progrès faibles ou limités.

Aucune condition préalable n'est demandée pour s'inscrire et assister à ce workshop.

À l'issue de la journée de formation, les participants recevront un certificat attestant de leur participation à l'Introductory workshop. Cette attestation sera valide durant 3 ans. Les participants qui souhaitent poursuivre leur formation ont donc l'obligation de commencer l'Advanced Workshop dans les 3 ans qui suivent leur participation à l'Introductory Workshop. En effet, cette attestation est une condition nécessaire pour s'inscrire et suivre l'Advanced workshop.

ADVANCED WORKSHOP (Atelier avancé)

Prérequis :



- Avoir suivi avec succès le cours d'Introductory Workshop in ESDM
- Travailler régulièrement avec des enfants de 12 à 60 mois atteints de troubles du spectre autistique (TSA).
- Être titulaire d'un diplôme et d'une licence professionnelle ou d'une certification dans votre profession qui vous permettent d'exercer votre profession avec des enfants autistes et leurs familles de manière indépendante, sans supervision ou approbation d'un autre professionnel dans votre domaine.
- Votre diplôme et vos titres satisfont aux exigences de votre État ou pays en matière de responsabilité professionnelle totale et de capacité à signer des documents professionnels, y compris des honoraires pour des services.
- Travailler au sein d'une équipe interdisciplinaire (par exemple, un enseignant de l'enseignement général ou spécialisé, un psychologue du développement ou clinicien, un orthophoniste, un ergothérapeute, un analyste du comportement).
- Superviser les dossiers de manière indépendante, prendre des décisions sur les objectifs et suivre les progrès de l'enfant.

À l'issue de l'Advanced workshop, les participants recevront une certification en Advanced workshop. Celle-ci est valide 2 ans. Pour les personnes souhaitant continuer, il est donc important de commencer sa certification en ESDM (Therapist certification) dans les 2 ans. En effet, ce certificat en Advanced Workshop est nécessaire pour être éligible à la Therapist Certification.

THERAPIST CERTIFICATION (Certification en ESDM)

Pour pouvoir s'inscrire et participer à la Certification en ESDM, il est impératif d'avoir : (1) préalablement suivi l'Introductory workshop et obtenu son attestation, (2) avoir préalablement suivi l'Advanced workshop et obtenu son certificat en Advanced workshop et (3) avoir lu le manuel ESDM ([Lien ici](#)).

Dès l'instant où le participant commence sa certification en ESDM (Therapist certification), il aura 14 mois pour finaliser cette certification. Il existe une possibilité de prolongation selon les motifs et l'appréciation du formateur.

À l'issue de la certification en ESDM (Therapist certification). Le participant obtiendra le titre de "Thérapeute certifié en ESDM".

3. Inscription et Paiement

Les trois étapes de la formation font l'objet d'une inscription séparée et indépendante. Chacune des étapes de formation est disponible sur notre site internet.

En vous inscrivant à l'une de nos formations en ESDM, vous acceptez notre règlement de formation ainsi que nos conditions contractuelles.

Avant toute inscription, les participants sont tenus de vérifier leur éligibilité à la formation.



4. Conditions d'Annulation et de Remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé si les participants ne remplissent pas les prérequis. Les participants sont tenus, lors de leur inscription, d'avoir au préalable effectué le workshop précédent et nécessaire. En cas de non-respect de cette condition, aucun remboursement ne sera effectué.

En effet, les groupes, constitués d'un nombre de participants maximum, sont organisés sur la base des inscriptions. Une fois les groupes complets, les inscriptions sont closes. C'est pourquoi nous encourageons vivement les participants à s'assurer de leur admissibilité avant de s'inscrire à chaque étape de la formation.

5. Report des Workshops

Chaque workshop est susceptible d'être reporté si le nombre de participants n'atteint pas le seuil requis. En cas de report, les participants auront le choix entre un remboursement intégral de leurs frais d'inscription ou une inscription automatique à la prochaine séance programmée. Nous notifierons les participants en temps utile en cas de report, et toutes les décisions seront communiquées par email via le courriel indiqué lors de l'inscription.

6. Coordonnées des Personnes-Ressources

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter la Fondation Pôle Autisme à formation@pole-autisme.ch